



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1982-1983

29 JUIN 1983

PROPOSITION DE DECRET

REGLEMENTANT LA PUBLICITE NON COMMERCIALE
PAR LES MOYENS DE L'AUDIO-VISUEL (1)

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. D. **DUCARME** ET CONSORTS

(1) Voir Doc. Conseil 90 (1982-1983) - Nos 1 à 15.

ARTICLE 1^{er}

Au § 3, *b*), ajouter après « sportive » :

« n'exerçant aucune activité commerciale telle que définie à l'article 2 du Code de Commerce. »

Justification

Mettre en conformité le décret et les lois quant au sens de ce qui relève du commercial ou pas.

D. DUCARME.
P. DESCAMPS.
A. LAGNEAU.
R. HENDRICK.
P. de ROUBAIX.